

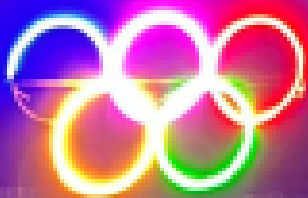
PLOUGONVELIN

MAGAZINE MUNICIPAL



JUILLET - AOÛT 2024

**SAINT-MATHIEU
PRÊT POUR LES JEUX**



LA MAIRIE



CONTACTER LA MAIRIE

Rue des Martyrs

Tél : 02 98 48 30 21

Mail : mairie@plougonvelin.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

> **Lundi, Mardi, Jeudi :**

8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30

> **Mercredi :** 8h30 - 11h45

> **Vendredi :** 8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h00

> **Samedi (les 1^{ers} et 3^{ème} uniquement) :**

9h00 - 11h45 (permanence état civil uniquement)

URGENCE

Qui appeler ?

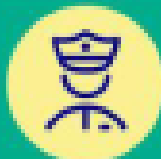
SAMU



15

Urgence
médicale

POLICE
SECOURS



17

Signaler
une infraction

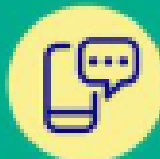
POMPIERS



18

Situation
de péril ou
accident

URGENCE
SMS



114

Accessible par
application
ou SMS

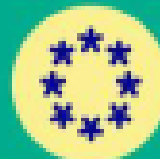
EN MER



196

Sauvetage
en mer

EUROPE



112

→ Urgence
médicale
→ Infraction
→ Péril

édito

Bertrand AUDREN / Maire



Plougonvelin : Une Commune où il fait bon vivre

SOMMAIRE

Enfance.....	4
Sports et vie associative.....	5
Travaux.....	6
CCAS.....	6
Urbanisme.....	9
Informations municipales.....	12
La navette du Littoral.....	17
Expositions estivales.....	18
Animations estivales.....	19
Le Fort de Bertheaume.....	22
La Pointe Saint-Mathieu.....	23
La Tréziroise.....	24
La médiathèque.....	25
Accueil de loisirs.....	27
Activités nautiques.....	29
Le mot de l'opposition.....	30
Informations associatives.....	31
L'Espace Kéraudy.....	32

Grâce à la richesse de ses paysages, à la qualité du cadre de vie, à la force de son tissu associatif et commercial, ainsi qu'à la diversité de l'offre de services, notre Commune compte parmi les plus attractives et dynamiques du territoire.

Comme nous l'avons annoncé l'année dernière, afin de renforcer ce dynamisme, la Commune a engagé une étude visant à réaménager son centre-bourg.

L'objectif est de donner davantage l'envie de fréquenter le centre-bourg, d'y vivre, de s'y promener.

Il s'agit de dessiner et d'imaginer notre centre-bourg à l'horizon 2035.

Près de 4 réunions publiques de concertation ont été organisées au cours du premier semestre de l'année dernière, sans compter les réunions internes aux conseillers municipaux.

Les premières orientations résultant de ces réunions vous ont été présentées dans le magazine estival, l'année dernière.

La population a ainsi été invitée à donner son avis.

Le résultat de la démarche a été présentée à l'occasion de la cérémonie des vœux.

La première phase opérationnelle consistant dans le réaménagement de la rue du Général de Gaulle est ainsi prévue pour la fin de cette année.

La seconde phase consistant dans la requalification de la rue Pen Ar Bed, de la place Yves Michel et le cas échéant de la place de l'Eglise est quant à elle espérée pour la fin de l'année 2025.

Il appartiendra ensuite aux prochains élus municipaux de poursuivre la démarche, en fonction de leur sensibilité et souhait.

Ce premier semestre de l'année 2024 a également vu la fin des travaux de la Rue Saint-Yves et de la Crèche.

Ces nouveaux aménagements et équipements contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

La Commune poursuit ainsi son effort d'investissement tout en conservant de bons ratios financiers, grâce à l'aide également de ses différents partenaires institutionnels : Etat, Région, Département, CCPI, CAF...

Je tiens naturellement à remercier l'ensemble des élus et des agents qui grâce à leur implication quotidienne permettent à ces projets d'avancer et à la Commune d'aller de l'avant.

Je tiens également à remercier l'ensemble des acteurs économiques et associatifs de la Commune, lesquels tout au long de l'année sont eux-aussi mobilisés, afin de rendre notre Commune dynamique.

Grâce à l'ensemble de ces acteurs, les nombreuses animations estivales qu'elles soient le fait de la Commune ou des associations permettront ainsi à tout un chacun (habitants et touristes) de profiter pleinement de cette période estivale.

Avec l'arrivée des surveillants de baignade sur les plages de Bertheaume et du Trez Hir, la saison estivale est ainsi lancée.

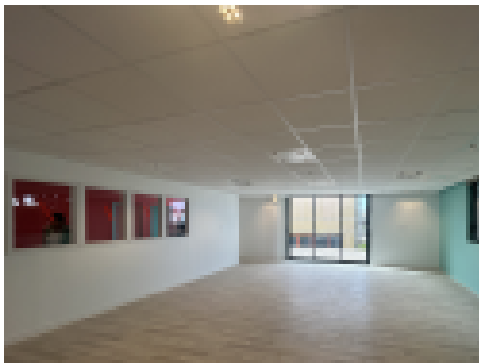
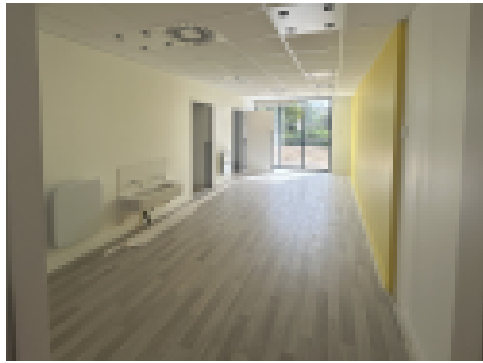
Je vous souhaite à tous, un très bel été sur notre belle Commune.

La nouvelle crèche en construction...

Livraison du bâtiment prévue le 2 juillet. Déménagement de la crèche dans ses nouveaux locaux mi-juillet.
La crèche augmente ainsi dès le mois de septembre sa capacité d'accueil.

A suivre, après quelques semaines de travaux, les anciens locaux de la crèche seront investis par la garderie pour aussi ouvrir plus de places d'accueil.

Le périscolaire sera aussi recentré sur un seul site d'accueil, ce qui améliorera considérablement le service.



Papote et Gribouille *La parentalité à Plougonvelin* *Espace de partage, jeux, écoute, rencontres...*



Papote et Gribouille est un service dédié à la parentalité, mis en place par la commune de Plougonvelin, mais qu'est-ce que c'est ?

Papote et Gribouille est un espace accueillant, un lieu de jeux, d'écoute, de rencontres et d'échanges, où tous les sujets autour de la parentalité pourront être

abordés et où vous trouverez des jeux adaptés pour un moment privilégié avec votre enfant.

Qui ?

A destination des parents, futurs parents, grands-parents, oncles, tantes, responsables légaux, etc, accompagnés ou non de leur(s) enfant(s). Encadré par deux écoutants bénévoles.

Quand et où ?

Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis matin du mois de 9h30 à 11h30 au centre de loisirs, 3 rue Mezou Vilin, Plougonvelin, en alternance avec le Conquet sur les autres samedis matin. Hors vacances scolaires.

Comment ça fonctionne ?

Anonyme, sans inscription, gratuit, sans engagement, vous restez le temps que vous désirez.

Mais ce sont aussi des ateliers parents / enfants, les premiers samedis matin de chaque vacances durant lesquels nous avons déjà eu l'occasion de faire des bombes de graine, des kit SOS cookies, fabriquer de la pâte à modeler, faire des boules de Noël pour décorer le sapin, fabriquer des escargots en bois, une fabrique à doudous... lors de moments conviviaux et familiaux.

Vous venez comme vous êtes !

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Chères sportives, chers sportifs,

La tempête Ciaran, qui a sévi dans le Finistère cet hiver, balayant notre commune avec des vents atteignant plus de 193 km/h, a provoqué des dégâts d'une ampleur exceptionnelle sur la commune et nos infrastructures sportives.



Que ce soit de manière directe ou indirecte, nous sommes tous touchés par les conséquences de cette violente tempête.

Malheureusement, les infrastructures sportives du complexe de Trémear n'ont pas échappé à la fureur de la tempête (salles omnisports, mezzanine...) et le Padel devra être reconstruit.

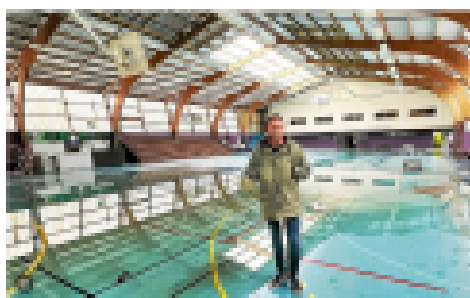


Photo : Xavier Jean

Les dégâts sont considérables et les délais des expertises d'assurance sont techniques et relativement longs. Cette situation aura également un impact sur la gestion des créneaux de la salle omnisports N°2 pour la saison sportive 2024-2025. En attendant de vous présenter un projet et un planning sur les orientations possibles, nous nous sommes

rapprochés des communes du pays d'Iroise pour apporter des éventuelles solutions alternatives pour la saison 2024-2025.

Nous tenons à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour votre compréhension, et saluons l'initiative de l'USP qui a aidé les sinistrés en participant au déblaiement et au ramassage des débris, branches et feuilles, ainsi que le PHB qui a dû s'adapter pour les matchs et événements qu'ils avaient programmés cet hiver et toutes les associations sportives qui ont dû s'organiser pour continuer les activités sportives.



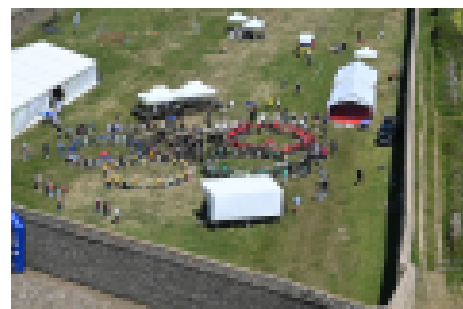
L'année 2024 est encore une fois une année exceptionnelle en termes d'animations sportives. Nous avons accueilli les compétitions cyclistes de la Pen Ar Bed, l'arrivée de la première étape du Tour de Bretagne à la Pointe Saint-Mathieu avec Bernard Hinault comme invité d'honneur, les régates des Kakikouka, nous avons fêté la 40e édition du Festival d'Armor et le 30e anniversaire de l'aviron (AMP) et au large nous avons pu assister au 1er départ de la course « Arkéa Ultim challenge » et au passage de la flamme Olympique sur le trimaran d'Armel Le Cléach.



Nous n'oublions pas non plus les grandes manifestations sportives telles que la Littorale, le Trail du Bout du Monde, « Tous à l'eau », les régates et compétitions nautiques, le grand tournoi estival de tennis du Trez-Hir, le loto du PHB, le championnat grand Ouest d'aviron, les tournois de volley, de tennis de table, de badminton, les diverses activités de l'AGP, le forum des associations, et autres rencontres sportives tout au long de la saison.

La commune de Plougonvelin, ville active et sportive, labélisée « Terre de Jeux 2024 », a eu l'opportunité de concourir pour accueillir la caravane des Jeux Olympiques.

De manière participative et collective, en collaboration avec les associations sportives, les écoles de Plougonvelin, nous avons organisé cet événement sportif, **La pointe fête la flamme**, en seulement quelques semaines. Nous sommes honorés d'avoir été retenus parmi les 8 communes de Bretagne.



C'est une fierté pour l'ensemble de nos associations sportives, ainsi que pour les jeunes et moins jeunes sportifs, les scolaires d'accueillir la caravane des Jeux Olympiques. Cet événement participatif et intergénérationnel a permis de se rassembler autour des valeurs du sport et des Jeux Olympiques, tout en célébrant les valeurs véhiculées par le sport autour des thématiques de la santé et de la nutrition, qui s'est

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

déroulé avec succès le 7 juin dernier, une grande fête des sports réussi par l'ensemble des associations sportives qui se sont réunies pour cet évènement.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui œuvrent sans compter toute l'année pour aider les associations, les licenciés, les sportifs, les nombreux commerçants, artisans, et entreprises qui sponsorisent ces événements et les clubs ainsi que l'ensemble du personnel de la commune et des services techniques pour leur aide précieuse.

Nous saluons les performances sportives de nos champions au niveau international et national : Camille Dubrana et Benoît Charpentier en stand up paddle, champions d'Europe, et l'équipage

féminin de l'aviron, vice-championne de France et tous les bons résultats des clubs.

À l'instar de Pierre de Coubertin, "Plus haut, plus fort, plus loin", c'est collectivement et solidairement que nous ferons la différence.

Nous vous souhaitons un excellent été sportif autour des stades, autour des Jeux Olympiques et Paralympiques, autour de la plage et sur l'eau pour les activités nautiques,

Avec tout notre soutien sportif
Sportivement vôtre

Stéphane CORRE, adjoint aux sports



INFOS TRAVAUX

LA RUE SAINT-YVES : Le projet de rénovation est réalisé en surface et en réseaux souterrains (Assainissement, eau potable et eaux pluviales).

ENTRETIEN ANNUEL DE LA VOIRIE : rue des cormorans, rue des courlis, impasse des tourterelles.

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUE POUR :

- La maison de l'enfance : après le changement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une ventilation double flux.
- Changement de vitrage pour les salles de réunion de l'hippocampe.

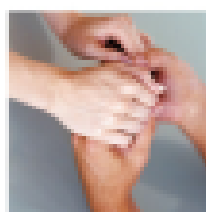
CCAS DE PLOUGONVELIN

Mairie, 3 rue des Martyrs 29217 Plougonvelin Tel 02 98 30 21

UN CCAS PEUT BÉNÉFICIER DE DON, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. **Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

Les actions du CCAS sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

BULLETIN DE DON



OUI
je soutiens
les actions de mon
**centre communal
d'action sociale**

par un don de :

- 10 € 20 € 30 € 40 € 50 €
 100 € autre montant : €

Je règle le montant de mon don
par chèque à l'ordre du **Trésor public**
à adresser au **CCAS** de ma commune
ou à défaut à la **Mairie** pour le **CCAS**.

CCAS DE PLOUGONVELIN

UAV Brest : Unité d'accueil des personnes victimes de violences. Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Accès par les Urgences de la Cavale Blanche. **Tél : 02 98 34 74 65.** Le service s'adresse à toutes les personnes de plus de 15 ans ayant subi des violences psychologiques, physique et/ou sexuelles.



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Afin de permettre le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 65 ans ou des personnes handicapées dans l'incapacité de préparer leur repas, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune organise depuis de nombreuses années un Service de portage de repas à domicile. Ce service est assuré par un prestataire lié par contrat dans lequel sont prévus notamment des impératifs de qualité nutritionnelle, un encadrement de la tarification dans le temps, une veille sociale en relation avec le CCAS. Depuis le mois de novembre 2023, suite à une mise en concurrence réglementaire, la prestation est assurée

par le Groupement Elior (élaboration et conditionnement des repas) basé à Brest et un service dédié de La Poste en ce qui concerne le transport et la délivrance des repas.

Pour répondre au mieux à toutes les situations financières des Plougonvelinois souhaitant bénéficier de cette prestation, le Conseil d'administration du CCAS soutenu financièrement en totalité à ce jour par la commune a décidé lors du Conseil d'administration du mois d'octobre 2023, de mettre en œuvre une participation sociale permettant une tarification prenant en compte le niveau des revenus. Le tableau ci-après expose les tarifications applicables à chacun :

	Niveau de revenus annuels			
	Supérieur à 25 000€	Entre 15 701€ et 25 000€	Entre 10 400€ et 15 700€	Inférieur à 10 400€
Participation sociale	0,00 €	1,00 €	2,00 €	3,50 €
Repas à 5 composantes + pain	8,78 €	7,78 €	6,78 €	5,28 €
Repas à 5 composantes	8,53 €	7,53 €	6,53 €	5,03 €
Repas de régime + pain	10,85 €	9,85 €	8,85 €	7,35 €
Repas de régime	10,59 €	9,59 €	8,59 €	7,09 €
Frais de livraison	3,47 €			
Collation du soir	1,35 €			

A titre d'information

- Les frais de livraison sont individualisés et peuvent bénéficier d'un avantage fiscal de 50 % dans le cadre du Service à la personne.
- Le coût final d'un repas + livraison à régler à chaque fin de mois par les bénéficiaires s'établira comme suit
- Le tarif maximum affiché est un tarif à prix coûtant pour le CCAS.

Repas à 5 composantes + pain avec livraison	12,25 €	11,25 €	10,25 €	8,75 €
Repas à 5 composantes avec livraison	12,00 €	11,00 €	10,00 €	8,50 €
Repas de régime + pain avec livraison	14,32 €	13,32 €	12,32 €	10,82 €
Repas de régime avec livraison	14,06 €	13,06 €	12,06 €	10,56 €

Les dossiers de demande sont à établir en Mairie. Le dernier Avis d'imposition est exigé pour la mise en œuvre d'une tarification adaptée aux revenus. A défaut de production de ce document, le tarif maximum mentionné sur le tableau sera appliqué.

Guy Le Guern

Adjoint au Maire, délégué au Social, aux Aînés, à la Solidarité, à la Santé.

AGENDA SOCIAL 2^{ème} semestre 2024

- **Vendredi 19 juillet 2024 de 8h à 14h à l'Espace Keraudy : Don du sang** réalisé par l'Etablissement Français du sang avec le concours du CCAS (inscription obligatoire sur le site de l'EFS)

STAND DE PRÉVENTION SUR LES RISQUES LIÉS AUX EXPOSITIONS SOLAIRES, réalisé par le Comité départemental de la Ligue contre le cancer avec le concours du CCAS et l'Amicale Laïque de Locmaria-Plouzané :



- **Vendredi 19 juillet 2024 de 15h à 18h sur la plage du Trez-Hir**

- **Mercredi 24 juillet 2024 de 15h à 18h, sur la plage de Bertheaume**

- **Vendredi 23 août 2024 de 15h à 18h**

- **Samedi 28 septembre 2024 à 11h à l'Espace Keraudy : Accueil des nouveaux arrivants sur la commune** par Monsieur Le Maire et les élus (inscription en Mairie au 02 98 48 30 21 ou sur Bulletin d'inscription souhaitée pour des raisons d'organisation)



- **Samedi 5 octobre 2024 à 12h à l'Espace Keraudy : Repas des Aînés** offert par la commune à ses habitants âgés de plus de 75 ans (inscription obligatoire avant le vendredi 13 septembre 2024, s'adresser en Mairie : 02 98 48 30 21 Possibilité d'inscription à titre payant au tarif de 20 euros pour les conjoints âgés de moins de 75 ans)



- **Dimanche 13 octobre 2024 de 9h30 à 13h à l'Hippocampe : Journée octobre Rose** avec le Comité Départemental de la Ligue contre le cancer, les Associations, le CCAS.



- **Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024 à Intermarché : Collecte de dons au profit de la Banque alimentaire**

- **Tous les vendredi matin, navette minibus vers le bourg et Intermarché au profit des Aînés et des Handicapés** (Renseignements et inscriptions en Mairie)

- **Premier et Troisième mercredi de chaque mois**, uniquement sur inscription préalable en Mairie **navette minibus vers Saint Renan** . Conditions d'éligibilité requise
- **Chaque 1^{er} vendredi du mois : ciné-causette** à 14h30 au cinéma.

INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS SAMEDI 5 OCTOBRE À 12H00 A L' ESPACE KERAUDY

Le Maire Bertrand AUDREN, le Conseil municipal, le CCAS convient les Plougonvelinoises et Plougonvelinois de 75 ans et plus au "Repas des Aînés ". Les conjoints de moins de 75 ans régleront leurs repas (19 €) lors de l'inscription. Les personnes qui n'ont pas de moyen de transport sont invitées à se faire connaître par ce bulletin d'inscription.

Pour participer à cette journée, merci de retourner ce bulletin d'inscription au plus tard le 13 septembre au club des Mimosas ou à la mairie de Plougonvelin.



INSCRIPTION AU REPAS

Mme Âge : Participera au déjeuner et à l'animation du samedi 5 octobre
M. Âge : Participera au déjeuner et à l'animation du samedi 5 octobre
Adresse :
 Ne participera pas au repas et à l'animation du 5 octobre

INSCRIPTION AU TRANSPORT

Je désire être convoyé(e) pour 12h00 : oui non

Nombre de personnes :

Téléphone :



Mairie de Plougonvelin

Tél : 02 98 48 30 21

Mail : social@plougonvelin.fr

Protection des données personnelles : Les informations recueillies sur ce formulaire par le CCAS de Plougonvelin font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des inscriptions pour le repas des aînés. Les données collectées seront uniquement communiquées au CCAS de Plougonvelin. Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Mémento d'urbanisme

Les projets de construction ou les travaux de modification d'un bâtiment, la pose d'une clôture ou la division d'un terrain nécessitent l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Les démarches peuvent varier en fonction du type de projet mais aussi de son ampleur.

Projet /pièces à joindre	Plan de situation	Plan masse	Plan de coupe	Notice	Plan de façade	Insertion graphique	Photo l'environnement proche	Photo de l'environnement lointain
Construction d'une habitation	X	X	X	X	X	X	X	X
Construction d'un abri de jardin	X	X	X	X	X	X	X	X
Extension d'une construction existante	X	X	X	X	X	X	X	X
Création d'ouverture	X	X			X	X	X	X
Mise en place de panneaux solaires	X	X			X	X	X	X
Ravalement de façade	X	X			X		X	X
Clôture	X	X	X			X	X	X
Piscine	X	X	X			X	X	X
Division parcellaire en vue de lotir	X	X						

DÉPOSER MA DEMANDE EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur un guichet numérique unique.

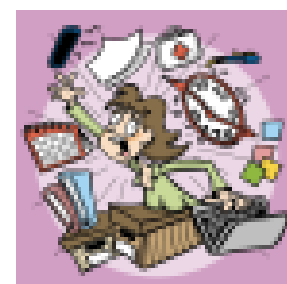
Ce guichet numérique unique est l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui vous permet de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne, directement depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux de Pays d'Iroise Communauté.

INFORMATIONS URBANISME

FICHE PRATIQUE : construction d'un abri de jardin, d'un garage ou d'une annexe ...



Quelle formalité et quel délai ?



La formalité à déposer dépend de la surface de l'annexe et de la situation du terrain :

SEUILS DE SURFACE	AUTORISATION REQUISE	DELAI D'INSTRUCTION DU DOSSIER COMPLET
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m ²	Aucune autorisation	-
	En secteur protégé* : Déclaration préalable de travaux	Cas général : 1 mois En secteur protégé* : 2 mois
Surface de plancher ou emprise au sol supérieures à 5 m ² et jusqu'à 20 m ²	Déclaration préalable de travaux	
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m ²	Permis de construire	Cas général : 2 mois En secteur protégé* : 3 mois

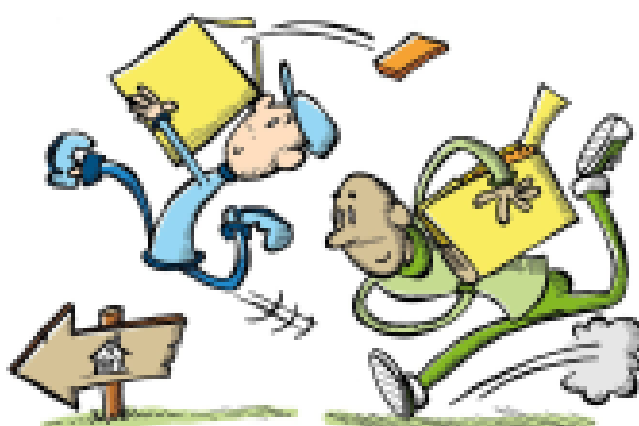
Secteur protégé : sites patrimoniaux remarquables, abords des monuments historiques, les sites classés ou en instance de classement ...

Quels éléments à fournir dans mon dossier ?

➔ **Dépôt en ligne** : les informations sont à remplir directement sur la [plateforme en ligne](#)
Les éléments à renseigner sont les mêmes que dans la version papier du formulaire Cerfa.

➔ **Dépôt papier** :
Les formulaires sont à télécharger sur :
<https://www.service-public.fr>

AUTORISATION REQUISE	CERFA DE REFERENCE
Déclaration préalable de travaux	Cerfa n°131097111
Permis de construire	Cerfa n°132006113

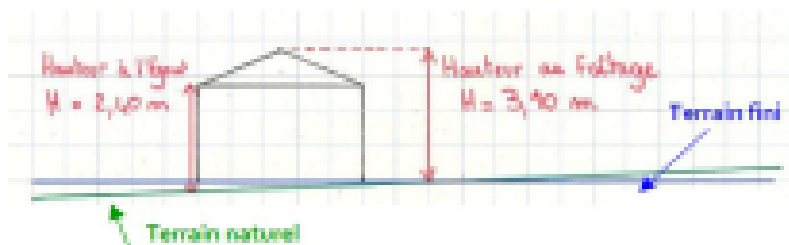


INFORMATIONS URBANISME

L'abri de jardin ne nécessite pas de pièce spécifique autre que celles demandées dans un permis de construire ou une déclaration préalable (☞)

Il conviendra de ne pas oublier :

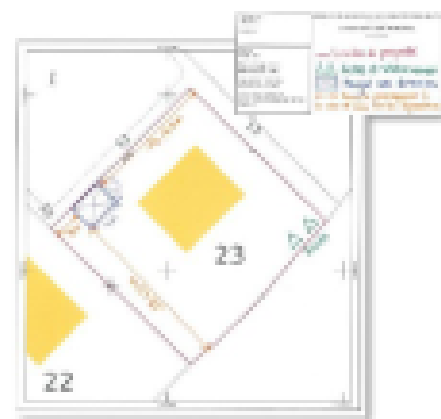
- 001** d'indiquer **sur le plan masse**, l'implantation de l'abri et les distances par rapport aux limites du terrain,
- 002** **un plan de coupe** si le profil du terrain est modifié par les travaux projetés (=remblai ou déblai pour installer l'abri de jardin),



- 003** de fournir **les plans des différentes façades** pour indiquer notamment si elles comportent des ouvertures,

Ces plans peuvent être réalisés sous forme de croquis dessinés à la main.

- 004** **une représentation de l'aspect extérieur** en précisant les matériaux utilisés et le choix des couleurs. Une impression des caractéristiques techniques de l'abri ainsi qu'un extrait du catalogue pourront être satisfaisants.



Les abris de jardin n'étant pas des pièces à vivre, ils n'ont pas à respecter la réglementation thermique.

Sur quels points être vigilant ?

Qu'il soit ou non soumis à autorisation, un abri de jardin est une construction. Il doit donc respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCPA. Il conviendra donc de faire attention à :

leur emprise au sol (article 2) : dans les zones où les constructions sont limitées (zones agricoles et naturelles principalement), le nombre d'annexes autorisées et leur surface est limitée et ne doit pas dépasser un certain seuil, avec une spécificité complémentaire pour les communes littorales.

l'implantation sur le terrain (articles 4) : en fonction du secteur et du zonage du PLU de la CCPA dans lequel il est implanté, l'implantation par rapport aux voies et aux limites séparatives est réglementée.

leur hauteur : en fonction du secteur, le règlement impose des hauteurs maximales pour les annexes, 4m par exemple en zone A2020.



• **14 m² d'emprise au sol** (maximum autorisé pour les communes soumises à la réglementation à usage d'habitat au plan (à plus tard)).



Exemple de dispositions du PLU de la CCPA en zone agricole et naturelle en construction littorale.

Important : même si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme, vous devez respecter les règles du PLU.

Y-a-t-il des taxes à payer suite à mon autorisation ?

La réalisation d'une surface couverte d'un toit et close est soumise au versement de la taxe d'aménagement. Il convient donc, dans le formulaire, de déclarer la surface intérieure de l'abri de jardin comme surface taxable.

Les abris de jardin de plus de 5 m² sont soumis à la taxe d'aménagement. Les abris de moins de 20 m² peuvent faire l'objet, en tout ou partie, d'une exonération décidée en conseil municipal.

Si l'abri est un préau ou un appentis ne comportant pas de mur sur un ou plusieurs côtés, il n'y a pas de surface taxable créée puisque la surface n'est pas close.

LES PLAGES

SURVEILLANCE DES PLAGES

La surveillance des zones de baignades plage du Trez-Hir et plage de Bertheaume sera assurée **du dimanche 30 juin au dimanche 25 août, tous les jours de 13h30 à 19h30.**

ZONES DE BAINNADES

Dans la zone de bain surveillée, pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser des engins de plage (paddle, kayaks), ainsi que des palmes, masque et tubas.

SIGNIFICATION DES PAVILLONS

- **Drapeau rouge** : interdiction de se baigner sur l'ensemble de la plage
- **Drapeau jaune orange** : Baignade dangereuse, mais surveillée dans la zone définie.
- **Drapeau vert** : Baignade surveillée dans la zone définie, absence de danger particulier
- **Drapeau violet** : Pollution
- **Absence de drapeau** : La baignade n'est pas surveillée. La baignade est aux risques et périls de l'usager.

PARKINGS CONSEILLÉS

Pour la plage du Trez-Hir : vous venez en voiture, nous vous conseillons d'utiliser le parking près des tennis (54 places) et aussi le Stang (plus de 200 places). En prenant l'allée des marronniers, vous êtes juste à proximité du forum et du centre nautique.

Pour la plage de Bertheaume : Si vous venez en voiture, nous vous conseillons de venir par le bourg vers le fort et d'utiliser le terrain à gauche en descendant. Vous êtes juste à proximité de la plage et cela désengorgera la rue du Perzel.

LA CALE D'EMBARCATION, PLAGE DE BERTHEAUME

Il est strictement interdit de plonger de la cale. Seul l'arrêt est autorisé pour l'embarquement ou le débarquement de matériel lié aux activités nautiques. *Les véhicules de service et de secours ne sont pas concernés par cette interdiction.*



LE PONTON, PLAGE DE BERTHEAUME

Un ponton modulaire est installé sur la plage de Bertheaume, afin de permettre aux plaisanciers l'embarquement et le débarquement des passagers et / ou du matériel.



A droite du ponton, le chenal est exclusivement réservé aux véhicules Nautiques Motorisés. Toute baignade est strictement interdite.

A gauche du ponton, la zone est strictement réservée à la baignade avec interdiction de navigation (sauf secours).

Il est formellement interdit de plonger du ponton.

« Homme libre, toujours tu chériras la mer ! »
a dit le poète...

Protéger les eaux du littoral

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER

PLAISANCIERS

As port et au mouillage, seuls les plaisanciers ont le droit de faire ceci dans l'eau.
(La solution ? Débarquez vos eaux noires au port, les pompes sont prévues à cet effet!)



www.sportloisirs.mer-breizh.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES DÉCHETS

LA DÉCHÈTERIE DE TOUL IBIL



**FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE
DU 1^{ER} JUILLET AU 14 JUILLET**

En raison de travaux de voirie aux abords de la déchèterie de Plougonvelin (zone de Toul Ibil) et pour des questions de sécurité, **la déchèterie sera fermée au public du lundi 1^{er} juillet au samedi 14 juillet.**

L'accès à la zone d'activités de Toul Ibil sera possible pour les entreprises qui y siègent et à leurs visiteurs via un itinéraire de déviation spécifiquement mis en place.

Attention : la déchèterie de Plougonvelin étant fermée, il n'est pas utile de prendre la déviation pour s'y rendre.

Les usagers souhaitant se rendre en déchèterie peuvent se diriger vers celle de Plouarzel. A cette occasion, les horaires d'ouverture de la déchèterie de Plouarzel seront élargis. Du lundi 1^{er} au samedi 13 juillet, elle ouvrira ses portes de 9h à 12h et de 14h à 19h. Mêmes horaires qu'habituellement (dimanche 14 juillet férié donc fermeture).

Horaires à partir du 15 juillet :

Tous les jours en été

Du lundi au samedi :

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Dimanche : de 10h00 à 12h00

La déchèterie reste fermée les jours fériés

COLLECTE DES DÉCHETS

> Les gravats inertes et souillés et les métaux sont à déposer à la déchèterie.

> Les déchets verts sont à déposer à la déchèterie ou à utiliser dans votre jardin (compostage, paillage...)

> Les emballages ménagers destinés au recyclage sont à déposer dans le bac jaune. Ne pas déposer les produits d'hygiène : coton, couches, lingettes, masques, mouchoirs, sopalins, cotons tiges, textiles....

> Il existe des campagnes de contrôle de tri, en cas d'erreur, votre bac ne sera pas collecté ;

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

La propreté autour des points d'apports volontaires est l'affaire de tous.



Si vous constatez qu'un container est plein, pensez aux autres containers de la commune :

- Plage de Bertheaume
- Aire de camping-car, rue de Bertheaume
- Parking du Trez-Hir
- Parking de la Tréziroise

Ne déposez pas vos déchets au pied des containers. Le dépôt à côté des colonnes (même pleines) est considéré comme dépôt sauvage, et passible d'une amende de 135 euros.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez demander au service déchets de la CCPI (tel : 02.98.84.41.13) de **changer gratuitement votre bac jaune pour un plus grand**, sans augmentation de la taxe d'ordures ménagères

MODIFICATION DE LA TOURNÉE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Comme les années passées, **la collecte des ordures ménagères en alternance avec les recyclables aura lieu dans le secteur du LANNOU et ses environs le mardi en saison estivale (juillet et août) au lieu du lundi les autres mois de l'année.**

Le changement de jour de collecte aura lieu à partir du mardi 2 juillet jusqu'au mardi 27 août.

Les horaires de passage des bennes changent en raison des modifications des tournées en haute saison.

C'est pourquoi, nous demandons aux usagers de déposer les bacs sur la voie publique la veille au soir ou dès 6h00 du matin le jour de collecte.

Reprise du jour de collecte le lundi à partir du 2 septembre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Voici les rues concernées par la collecte des déchets les mardis en juillet et août :

Secteur du LANNOU , CHEMIN DU PRADIGOU , RUE DES PETRELS , LUZUREUR , RUE DE KERVENOC , IMPASSE DE KERGUELEN , IMPASSE HUON DE KERMADEC , DES GOELANDS , DES CORMORANS , DES COURLIS , KERNAET , DU LANNOU , DE KERMANUEL , DES ALOUETTES , ALLEE VERTE , RUE DE OUESSANT , IMPASSE DU POULIOT , DE MOLENE , PLACE GENERAL DE GAULLE , LESMINILY , DES TOURTERELLES , DES HIRONDELLES , DES MESANGES , DES BOUVREUILS , IMPASSE DES ROITELETS , IMPASSE DES BERGERONNETES , RUE DU STADE , IMPASSE DU NORDET , DE L'OCEANIDE , IMPASSE DU NOROIT , IMPASSE DU SUROIT , IMPASSE DES EMBRUNS , RUE SAINT-JEAN , RUE DE QUEMENES , RUE DE BENIGUET , IMPASSE TRIELEN , RUE MEZOU VILIN , RUE DE LA FORGE.

Le jour de collecte reste inchangé (idem basse saison) pour les autres secteurs de la commune.

RECUPERATEURS DE MÉGOTS

Des cendriers récupérateurs de mégots sont implantés au niveau de la plage du Trez-Hir, à l'Espace culturel Kéraudy et devant le cinéma.

LES ANIMAUX

LES CHIENS ET LES CHEVAUX

Ils sont interdits sur les plages du 1^{er} juin au 30 septembre (arrêté préfectoral).

Cavalliers, avez-vous toujours le bon geste nature ?



Le plaisir avec votre cheval, c'est simple. Mais à proximité des cours d'eau et sur les plages, pensez vos préférences pour éviter que les canidés des littoraux ne finissent dans la mer. Avec un propriétaire, adoptez le geste nature.

Régisse est adorable, dommage qu'il ne ramasse pas ses crottes lui-même.



DIVAGATION DES CHIENS

La capture et la prise en charge des animaux errants (chiens et chats) sont effectuées par la Police Municipale, ou en cas d'indisponibilité par les services techniques, durant les jours ouvrés.

Contact : accueil de la mairie : Tél : 02 98 48 30 21

Lors d'une capture par un agent communal, une recherche de puce électronique (ou tatouage) est systématiquement effectuée afin de contacter le propriétaire, et exclure autant que possible une mise en fourrière.

TARIFICATION :

- > Capture : 105 €
- > Transport en fourrière : 65 €

Si le propriétaire est identifié et joignable : une remise de l'animal est effectuée contre récépissé. Une facturation correspondant à la capture est appliquée.

Si le propriétaire est non identifié ou injoignable : l'animal est transporté à la fourrière. Une facturation correspondant à la capture et au transport est appliquée.

CONDITION DE RÉCUPÉRATION DES ANIMAUX EN FOURRIÈRE PAR LEUR PROPRIÉTAIRE :

Dans un délai de 7 jours à compter du placement.

ANIMAUX DÉCOUVERTS BLESSÉS OU ACCIDENTÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Une convention passée entre la commune et les cliniques Aod Aber et les Hortensias, à Saint Renan, permet une prise en charge immédiate et l'apport de soins d'urgence vétérinaire. Les frais correspondants seront répercutés au propriétaire ou détenteur de l'animal.

ANIMAL DANGEREUX

En dehors des heures et jours d'ouverture de la mairie, si l'animal est dangereux, contactez la gendarmerie au 17.

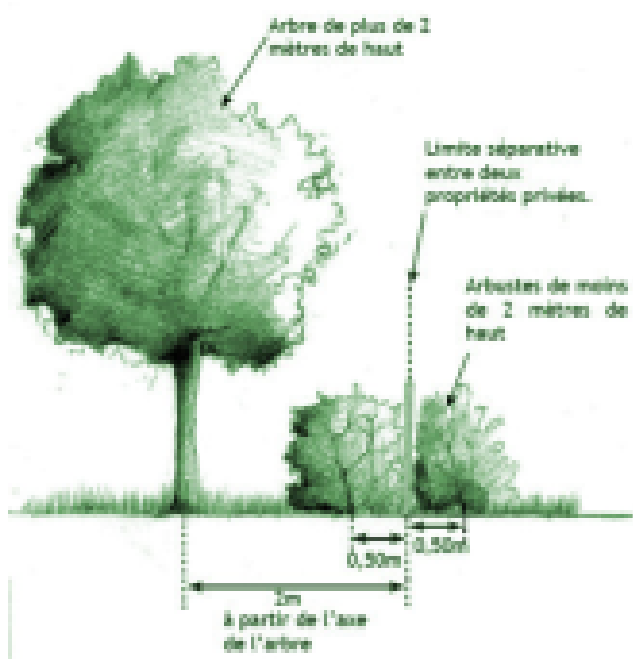
LE GR34

Par arrêté, le GR 34 (sentier côtier) est exclusivement réservé aux piétons. Les vélos et tous véhicules à moteur sont interdits.

LES HAIES ET PLANTATIONS

Les plantations de voisinage sont soumises à une réglementation définie par l'article 671 du code civil.

- Aucune plantation n'est autorisée à moins de 50 cm de la limite de propriété.
- Seules les plantations qui ne dépassent pas une hauteur de 2 m sont autorisées au-delà des 50 premiers centimètres.
- A partir d'une distance de 2 m, toutes les plantations, quelle que soit leur hauteur est autorisée.



SÉCURITÉ

ACTIVITÉS GÉNÉRANT DU BRUIT

Par arrêté préfectoral, les activités domestiques de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, tronçonneuses, bétonnières **ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :**

de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables

de 9h00 à 19h00 les samedis

de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

INTERDICTION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Par arrêté municipal, la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les plages, les dunes, les parkings et leurs voies d'accès de 11h00 à 5h00, du 1^{er} avril au 30 septembre.

FEUX DE JARDIN INTERDICTION DE BRÛLAGE

Le brûlage des déchets de toute nature à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur est interdit sur l'ensemble de la commune (arrêté municipal du 22 avril 2022).

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie



ZONES BLEUES

Certaines voies du centre-bourg, signalées par du marquage bleu et une signalétique correspondante, sont limitées à 2 heures du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Les dimanches et jours fériés ne sont pas concernés par la réglementation de durée.

COMMUNICATION

LE BULLETIN MUNICIPAL

Parution tous les vendredis, format A4 recto-verso. Pas de publication en juillet et août (magazine estival). Les informations sont à fournir avant le mercredi. Elles ne dépasseront pas 4 lignes, incitant à aller vers vos propres sources de communication.

Le nombre de photos sera limité, il n'y aura aucun engagement de parution qui se fera en fonction de la mise en page

Version numérique : si vous ne recevez plus le bulletin et/ou si vous souhaitez le recevoir par mail, vous pouvez vous abonner à la newsletter sur le site internet de la commune : www.plougonvelin.fr

LE PLAN DE LA COMMUNE

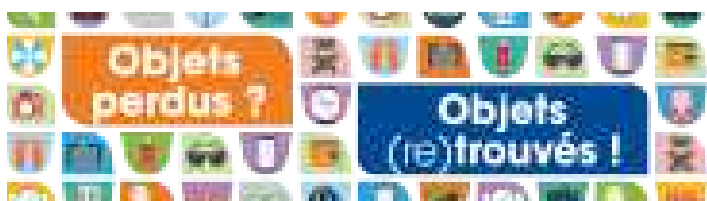
Le plan de la commune a été réédité en 2023, avec le concours des artisans et des commerçants. Vous pouvez le récupérer en mairie, à l'Office de Tourisme et à l'Espace Kéraudy.

LE GUIDE PRATIQUE DE L'HABITANT

Ce guide permet aux nouveaux arrivants de prendre leurs repères, mais aussi à l'ensemble des Plougonvelinois de plus ou moins longue date, de se référer à un document utile au quotidien. Demandez le guide en mairie ou à l'Espace Kéraudy.

OBJETS TROUVÉS

Tout objet trouvé sur le territoire de la commune doit être rapporté en mairie où il sera répertorié, numéroté et conservé durant un an et un jour.



LA CARTE PRIVILÈGE

Réservée aux habitants de Plougonvelin et Trébabu, elle vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels à l'Espace Aquatique Tréziroise et sur certains spectacles à l'Espace Kéraudy.

Pour renouveler votre carte ou pour une première carte : Rendez-vous à l'Espace Kéraudy (service animation) avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité ou le livret de famille et une photo par personne. Validité 2 ans. Coût 3 €.

+ d'infos : 02 98 38 03 81

RECENSEMENT



Qui? Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons

Où? à la mairie du domicile, ou par Internet : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Pourquoi? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, BEP, BAC...

Quels documents présenter?

- > Carte nationale d'identité ou passeport valide
- > Livret de famille à jour
- > Justificatif de domicile

PAPIERS D'IDENTITÉ

Toute personne désirant obtenir un passeport/carte nationale d'identité peut faire une pré-demande sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Dans ce cas, elle doit imprimer le récépissé d'enregistrement. Il convient ensuite de prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement (30 mairies dans le Finistère). Au plus proche de Plougonvelin : Saint-Renan, Plouzané et Brest. Liste des mairies équipées disponible sur le site www.plougonvelin.fr.

LA NAVETTE DU LITTORAL

navette du littoral

2,50 € l'aller simple

MARDI - MERCREDI - JEUDI
Juillet - Août 2024

Plus de plaisir, de soleil, de détente et de fraîcheur en prenant la navette !

INFORMATIONS ET HORAIRES SUR WWW-RESEAUEN

vaziii

LA VILLE DÉCOUVRE

itinéraires

ÉTAPE DE POUANÉ VERS DU SŒDÉ (OU VERS LES ABÈRES)

Le littoral breton est un lieu privilégié pour profiter de la mer, du soleil et de la fraîcheur de l'océan. La navette du littoral vous permet de découvrir ce magnifique littoral en toute sérénité.

Le prix de 2,50 € pour les déplacements, incluant une place pour le personnel chargé de l'entretien du véhicule.

- 1 restaurant
- 1 bar
- 1 commerce
- 1 activité nautique

● Station de départ de l'aller simple
● Station de retour de l'aller simple
● Station de départ de l'aller simple
● Station de retour de l'aller simple
● Station de départ de l'aller simple

horaires

SAISON 2024
Circulation de la navette du 2 juillet au 29 août (sauf le jeudi 15 août fermé).

JOURS DE CIRCULATION
MARDI, MERCREDI, JEUDI
SAUF JEUDI 15 AOÛT FERMÉ

● Lampaul-Ploudalmézeau > Locmaria-Plouzané

1 Lampaul-Ploudalmézeau, Camping municipal	09:15	14:15
2 Ploudalmézeau, Parking Halle Multifonctions	09:20	14:20
3 Ploudalmézeau, Bar Al Lan - Portsaill	09:25	14:25
4 Landurvez, Port d'Argenton	09:33	14:33
5 Porspoder, Melon	09:40	14:40
6 Lanildut, Parking Anse Saint-Gildas	09:43	14:43
7 Brélys, Bourg	09:48	14:48
8 Plouzarzel, Les Halles	09:57	14:57
9 Lampaul-Plouzarzel, Porspaul	10:05	15:05
10 Plouzarzel, Ruzucumroc - Trézien	10:12	15:12
11 Ploumoguer, Kerhornou	10:18	15:18
12 Ploumoguer, Bourg	10:22	15:22
13 Le Conquet, Rue du Général Lederc	10:33	15:33
14 Plougonvelin, Pointe Saint-Mathieu	10:40	15:40
15 Plougonvelin, plage du Trez Hir (face Igosa)	10:50	15:50
16 Locmaria-Plouzané, Parking de Portez	10:57	15:57

● Locmaria-Plouzané > Lampaul-Ploudalmézeau

17 Locmaria-Plouzané, Parking de Portez	11:10	18:10
18 Plougonvelin, plage du Trez Hir (piscine)	11:17	18:17
19 Plougonvelin, Pointe Saint-Mathieu	11:27	18:27
20 Le Conquet, Mairie	11:34	18:34
21 Ploumoguer, Bourg	11:45	18:45
22 Ploumoguer, Kerhornou	11:49	18:49
23 Plouzarzel, Ruzucumroc - Trézien	11:55	18:55
24 Lampaul-Plouzarzel, Porspaul	12:02	19:02
25 Plouzarzel, Les Halles	12:10	19:10
26 Brélys, Bourg	12:19	19:19
27 Lanildut, Parking Anse Saint-Gildas	12:24	19:24
28 Porspoder, Melon	12:27	19:27
29 Landurvez, Port d'Argenton	12:34	19:34
30 Ploudalmézeau, Bar Al Lan - Portsaill	12:42	19:42
31 Ploudalmézeau, Parking Halle Multifonctions	12:47	19:47
32 Lampaul-Ploudalmézeau, Camping municipal	12:52	19:52

1 Restaurant 2 Bars 3 Commerces 4 Activités nautiques

Tarifs pour un aller simple

Adultes	2,50 €
12-26 ans	2 €
Enfants de moins de 12 ans, accompagnés	Gratuit

Règlement en espèces ou par chèque uniquement. La carte bancaire n'est pas acceptée à bord. Règlement du billet directement auprès du chauffeur ; pas de réservation ni de vente dans les bureaux d'informations touristiques.

EXPOSITIONS ESTIVALES

6 expositions à découvrir tout au long de l'été sur la commune

Les accros du pinceau
Cours de dessin et peinture



EXPOSITION
Salle l'Hippocampe - Plougonvelin
Du jeudi 4 juillet
au
Dimanche 14 juillet - 2024
Lundi au samedi 15h à 18h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Salle Hippocampe
Au Trez-Hir

Exposition Concert
du 15 au 21 juillet 2024

Erick V

Salle Hippocampe
Boulevard de la mer
Le Trez-Hir Plougonvelin



concert samedi à 18h00
Vernissage concert
mardi à 18h00

PLOU
GON
VELIN

Places d'exposition
Jeudi 15h00 / 18h00
du mardi au samedi
10h00 / 12h00 et 15h00 / 18h00
dimanche 10h00 / 12h00

Du 22 juillet au 4 août - Françoise KERYER



Salle Hippocampe
Au Trez-Hir

Du 5 août au 14 août - Rolland FOURNIER
Peinture orientaliste




Salle Hippocampe
Au Trez-Hir

Du 16 août au 1^{er} septembre
POD et invités



Salle Hippocampe
Au Trez-Hir

Du 8 juillet au 25 août
Exposition de PHASE :
Plougonvelin dans la guerre



Hall de l'Espace
Kéraudy

60 ANS
LIBÉRATION

ANIMATIONS ESTIVALES

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 JUILLET Le Trail du bout du monde



18^e édition ! Une épreuve qui suscite toujours autant de ferveur auprès des traileurs français et étrangers. Passage près des phares mythiques du Minou, de Saint-Mathieu et de Kermorvan, vue sur la rade de Brest, la mer d'Iroise et ses îles !

Gratuit.

Tél : 06 99 43 49 81

trailduboutdumonde@orange.fr

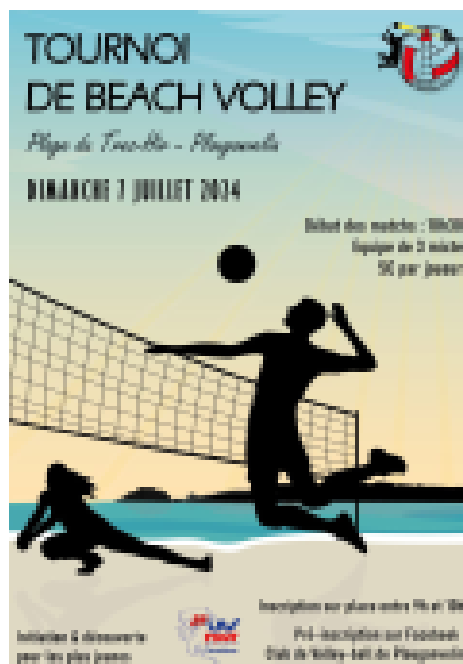
www.trailduboutdumonde.com

DIMANCHE 7 JUILLET Tournois de volley

À la plage du Trez Hir

Org : Volley-Ball Club Iroise

volleyballclubiroise@gmail.com



MARDI 9 JUILLET

Tro Breizh foot

Après-midi gratuit de beach soccer, tournois, animation. Ouvert aux jeunes de 6 à 17 ans, de tout horizon : licencié(e)s FFF, touristes, population locale... Inscriptions sur place à 13h30. **Gratuit**
Plage du Trez-Hir 02 98 38 03 81



DU 8 AU 12 JUILLET

Stage Bertheaume foot

6^{ème} édition, du 8 au 12 juillet au stade du Trémur (partie technique) et plages de Bertheaume et du Trez-Hir (bouée tractée, Rando mer, Tyrolienne, Beach soccer). Stage en demi-pension, pour les filles et garçons de 8 à 14 ans, licenciés ou non.
+ d'infos : 06.32.44.16.86
ou 07.60.57.66.72
us.plougonvelin29217gmail.com



LES FESTIVITÉS DU 20 JUILLET



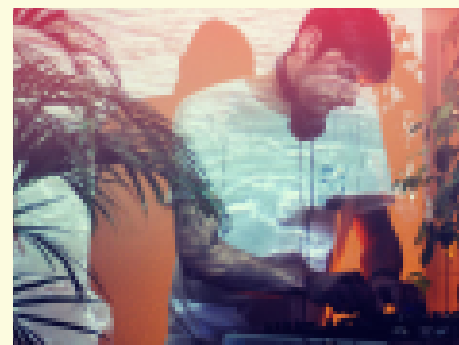
BRAZAKUJA à 22h00



SUR LA SCÈNE DU TREZ-HIR :

à 21h et après le feu : DJ TAOKING

Créateur et DJ résident de la soirée mensuelle Funky Touch depuis 2009, il propose des sets éclectiques sentant bon le Funk, saupoudrés d'ambiance tropicale.



Trois voix, un violoncelle, un accordéon, et une batterie... Entre Brésil et Balkans, Brazakuja, à travers ses compositions et ses réarrangements de musiques traditionnelles, varie les sonorités, les rythmes et les langues pour offrir un mélange unique et coloré.

Pour le défilé aux lampions : pré-vente de lampions (2,50 €) à l'Espace Kéraudy, et le 20 juillet à partir de 21h00 au niveau de l'église

LES LUNDIS

TREZ-HIRRESISTIBLES

DU 22 JUILLET AU 19 AOUT 2024

SPECTACLE FAMILIAL A 18H00

LUNDI 22 JUILLET 18H00 : LE PETIT THEATRE

Tout public

THÉÂTRE FORAIN - CONTES, MUSIQUE & MARIONNETTES
Durée : 45 min

À l'instar des vieux contes, notre Prospera et le petit Venissa sillonnent le monde en quête de l'amour ou même leur petit frère. Les ouvertures qu'ils rencontrent sur leur route sont souvent inspirées de faits réels qui divertiront nos visiteurs !



LUNDI 29 JUILLET 18H00 : MONSIEUR LEO

Classe 5 ans

CONCERT JEUNE PUBLIC - Durée : 45 min

Apprendre Monsieur Léo la une fois fin en 1919 reprendre la route et poser cette question à toutes les personnes qu'il rencontre, qu'elles à la fois simple, universelle mais également à double sens... et pour tout ça quel le bonheur ?



LUNDI 5 AOUT 18H00 : DING-DONG

Tout public

SPECTACLE CLOWNESQUE ET BURLESQUE FRANCO-ANGLAIS
Durée : 45 min

Bienvenue mesdames, messieurs dans un monde à part, un monde burlesque et amusant, un monde où Ding et Dong sont rois... mais ne s'entendent pas ! On s'en sera encore rendu compte... séparés par une barrière symbolique tracée sur le sol, les deux clowns vivent l'un à côté de l'autre sans se voir et sans l'entendre.



LUNDI 19 AOUT 18H00 : LE SUPER-POUVOIR DE L'EAU

Tout public

THÉÂTRE D'OBJETS - Durée : 45 min

Réactor il est, il toujours rêvé d'être un super-héros. Il est solitaire et effacé. Il a son univers. Un grand-père l'imaginaire perd du terrain et force est de constater qu'il n'a pas de super-pouvoir. Mais pourquoi renoncerait-il à sauver le monde pour si peu ? Devenu scientifique, il nous amène à nous interroger sur ce que nous sommes tous. De l'eau !

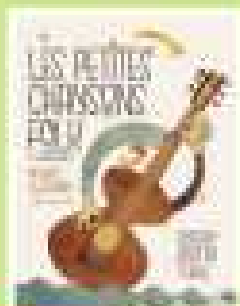


LUNDI 12 AOUT 18H00 : LES PETITES CHANSONS FOLK - MICKAEL GUERRAND

Classe 5 ans

CONCERT JEUNE PUBLIC - Durée : 45 min

Peu importe votre âge, si vous avez une âme d'artiste ce concert est pour vous ! Les compositions folkloriques de Mickael courent les chansons d'Irlande et des Bretons. De la guitare au violon, du cello à la clarinette, les petites chansons folk c'est prêt !



ANIMATIONS ESTIVALES*

DIMANCHE 28 JUILLET

La Fête des vieux tracteurs d'Iroise

Exposition de tracteurs à partir de 10h au Trez-Hir. À 12h : défilé vers la Pointe Saint Mathieu. Repas, animations, exposition de matériel.



© Michèle Cessou

DIMANCHE 4 AOÛT

> Le pardon de la Pointe Saint-Mathieu

Célébration de la messe dans les majestueuses ruines de l'Abbaye Saint-Mathieu de Fine-Terre à 11h. **Gratuit** Pointe Saint Mathieu

> Veillée en chanson avec Maxime Piolot

Maxime Piolot accompagné de ses musiciens (guitare, accordéon, mandocello, ukulélé, tambour, flûte). À 15h.

Libre participation Pointe Saint Mathieu. Chapelle



MARDI 13 AOÛT

La Nuit Celtique

Le meilleur de la musique bretonne et celtique. Feu d'artifice en clôture à la tombée de la nuit. **Gratuit** Pointe Saint-Mathieu - Enclos des moines
Org : US Plougonvelin



© M.CESSOU

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Le vide-greniers du Fort

dès 9h00. Entrée public : 1.50 €
Gratuit pour les enfants.

Org : Association Bertheaume.
Tél : 06 01 77 36 43 Exposants :
demande d'inscriptions à
adresser par mail :
videgrenier.bertheaume@gmail.com



TOUT L'ÉTÉ

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le dimanche matin au Trez-Hir



LE CINÉMA

Au Trez-Hir

Programmation sur

www.cinema-plougouvelin.com



80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION PLOUGONVELIN

DU 8 JUILLET AU 25 AOÛT

Exposition : Plougouvelin dans la guerre
Rue de l'Époque Bretonne
Du mardi au dimanche : 10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi : 10h - 12h
Org : MAM

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

- 10h00 : Départ de la 'Trombinette Breiz 44'
- 12h00 - 18h00 : Ouverture du camp Breiz 44 au musée Mémoires 37-44
- 14h00 : Balade mémorielle
Rue de l'Époque : Camp Breiz 44 au musée Mémoires 37-44
Rue Mémoires 37-44
Partage par l'Association Breiz 44, Saint-Mathieu
Dures 3 heures, ouvert à tous. Tarif 10€ (adulte)
Org : MAM, Rue de l'Époque
- 20h00 : Veillée celtique
Rue de l'Époque 44 au musée Mémoires 37-44
Partage par l'Association Breiz 44, Saint-Mathieu
Dures 3 heures, ouvert à tous. Tarif 10€ (adulte)
Org : MAM, Rue de l'Époque

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

- 10h00 - 18h00 : Ouverture du camp Breiz 44 au musée Mémoires 37-44
- 10h00 : Cérémonie à l'Église Bretonne
Partage par l'Association Breiz 44
- 11h00 : Inauguration de la place François Fabron à Lochrist
- 14h00 : Cérémonie officielle au musée Mémoires 37-44
Partage par l'Association Breiz 44, Saint-Mathieu

DU 4 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

Sélection d'ouvrages sur la libération
Exposition : les acquis de la libération
Médiathèque de l'Époque Bretonne
Rue de l'Époque 44 au musée Mémoires 37-44
Org : MAM, Rue de l'Époque



LE FORT DE BERTHEAUME

LES CHASSES AU TRÉSOR DU FORT

4 chasses au Trésor - Pour les enfants à partir de 5 ans, et pour les adultes. 1h30 d'activité. 5 € / personne.
Tous les jours en juillet - août. Dernier départ à 14h00.
Rendez-vous à l'entrée principale du Fort.

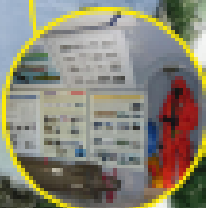
- d'infos : www.fort-de-bertheaume.bzh - Tél : 02 98 38 03 81



L'univers des sous-marins

Expositions de 13h30 à 18h00 dans 2 salles.

En présence des anciens sous-marins de l'Amicale Minerve.



La soute à munitions

Descente à 23 mètres sous terre

Entrée Bertheaume Iroise Aventure

Sur réservation au : 07 84 46 26 44



Le barnum fixe du Fort

Location possible - Tél : 02 98 38 03 81

Capacité d'accueil : 100 personnes assises



La poudrière

Boiseries / Soirées

Exposition air-plumes

Bras / Recherches Plongées

VISITE LIBRE DU FORT

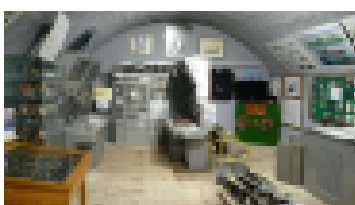
tous les jours jusqu'au 31 août de 11h00 à 18h00 (dernière entrée à 17h00).
TARIFS : A partir de 12 ans : 3,50€ (2,00€ pour les enfants de 5 à 11 ans, Gratuit pour les moins de 5 ans).

Pass Fort + Phares du Pays d'Iroise

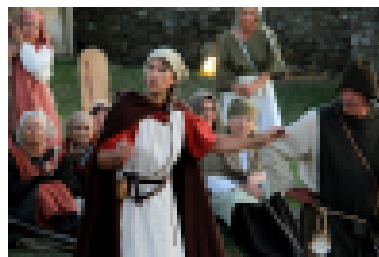


LES SALLES DU PATRIMOINE SOUS-MARIN

Tous les jours de 13h30 à 18h00. Avec les anciens sous-marins de l'Amicale Minerve.



SPECTACLES NOCTURNES SI BERTHEAUME M'ETAIT CONTÉ



Venez découvrir l'histoire du Fort de Bertheaume et tous les secrets qu'il renferme, en vous laissant guider dans un voyage à travers le temps... Partez à la rencontre des personnages les plus

extravagants qui vous plongeront dans le passé de cette magnifique forteresse. Spectacle déambulatoire. Ne convient pas aux personnes à mobilité réduite.

Dates : 3, 10, 24, 31 juillet

Vendredi 19 juillet, 7, 14 et 21 août.

Début du spectacle à 20h30

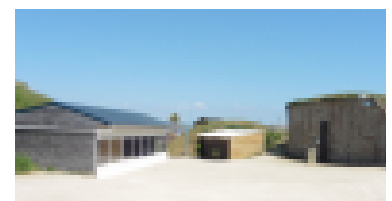
Billetterie sur Hello Asso Bertheaume

asso.bertheaume@gmail.com

Tél : 06 01 77 36 43

LOCATION DU BARNUM DU FORT

Pour vos fêtes familiales
Capacité : 100 personnes assises
Tarifs particuliers 2024 :
Midi : 250 € / Soirée : 300 €
Midi + soirée : 490 €
Tél : 02 98 38 03 81
animation@plougouvelin.fr



www.fort-de-bertheaume.bzh

LA POINTE SAINT-MATHIEU



LE PHARE SAINT-MATHIEU ET LE MUSÉE DE L'ABBAYE

Ouverts tous les jours en juillet et en août, de 10h30 à 19h
Tarif 5 € (+ 1 € pour la visite virtuelle).

LES NUITS DU PHARE : LES MARDIS 9, 16, 20, 30 JUILLET et 6, 13, 20, 27 AOÛT

Vivez un moment féérique en visitant le phare de Saint-Mathieu la nuit. Du chemin de ronde, assistez à son éclairage et au ballet des faisceaux lumineux des phares voisins. Un moment magique ! **Sur réservation.**

De 21h30 à 00h30.

Payant. Tél : 02 98 89 00 17

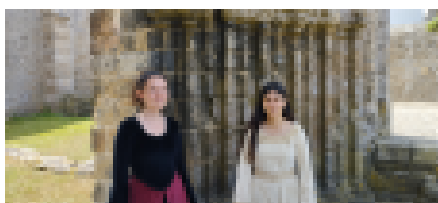
Mail : phares@iroise-bretagne.bzh

<http://tinyurl.com/ysem9bp4>

VISITES GUIDÉES DE LA POINTE SAINT-MATHIEU

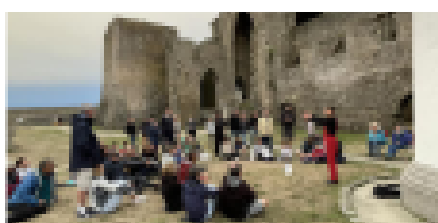
Assurées par l'Association les Amis de Saint Mathieu.

Tous les jours de 14h à 18h jusqu'au 27 août.



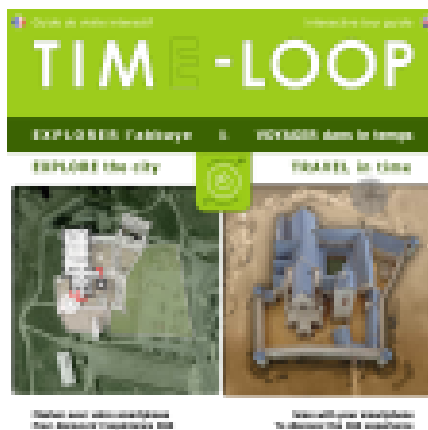
BALADES CONTÉES

Au pied du phare avec Florence Le Dreff. Tout public à partir de 5 ans. **Les Mardis 9, 16, 23, 30 juillet et 20 août à 20h30**



DÉCOUVREZ LA POINTE SAINT-MATHIEU COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE

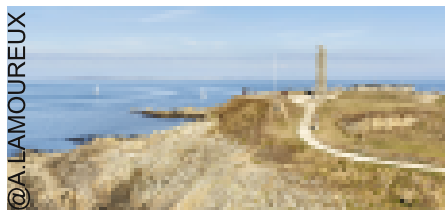
Plus d'informations au musée.



LE CÉNOTAPHE

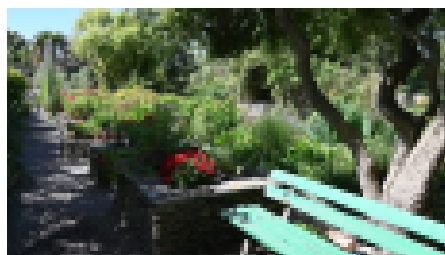
Ouvert tous les jours en juillet - août de 10h30 à 19h00.

Pour les familles ayant un marin au cénotaphe ou les groupes contactez nous par mail : assauxmarins@orange.fr



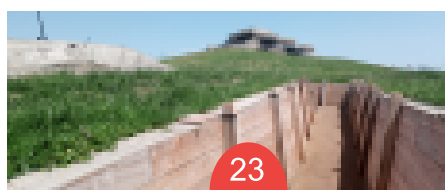
LE JARDIN DU VAÉRÉ

Lieu-dit le Vaéré. A découvrir au détour d'une randonnée. En accès libre.



LE MUSÉE MÉMOIRES 39-45

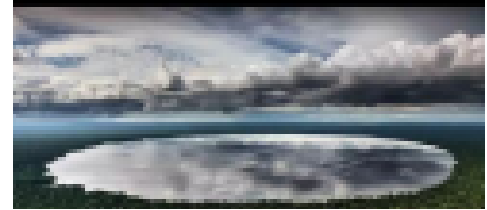
Ouvert tous les jours.



CHAPELLE NOTRE-DAME DES GRÂCES

EXPOSITION PHOTOS

Laudato Si - Yann ARTHUS-BERTRAND



Lundi 29 juillet :

- 15h – 16h : promenade : regards croisés sur le site de la p^{te} St Mathieu
- 18h : Les Pardons bretons, le Pardon de Saint Mathieu par Georges Provost

Mardi 30 juillet :

- 15h – 17h : Animations avec les enfants – fabrication de bannières, jeux...
- 18h : Concert d'ouverture des Onzièmes Rencontres Musicales d'Iroise qui se déroulent jusqu'au 8 août dans les églises et chapelles du Pays d'Iroise.

Mercredi 31 juillet :

- Marche des chapelles. Départ à 13h30 ND du Val (Trébabu), Arrivée à 17h à la pte Saint Mathieu
- 18h : concert "la voix du violoncelle" Camille Sors

Jeudi 1^{er} août :

- 18h : Les Psaumes, Parole et musique, avec Malou le Bars et la chorale Petit Choeur

Vendredi 2 août :

- 18h : Fraternité autour de la Méditerranée à travers les interventions du pape François et du cardinal Aveline en septembre 2023 à Marseille avec le Père Jo Derrien



L'ESPACE AQUATIQUE TREZIROISE



**BASSIN LUDIQUE / SPORTIF - TOBOGGAN GÉANT -
ESPACE BIEN-ÊTRE SAUNA-HAMMAM - SALLE CARDIO**
TÉL : **02 98 38 06 11** - MAIL : TREZIROISE@UCPA.ASSO.FR
SITE INTERNET : PISCINE-PLOUGONVELIN.FR

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR LE FACEBOOK DE L'ESPACE AQUATIQUE TRÉZIROISE

PORT DU BONNET obligatoire pour tous et short de bain interdit, pour des raisons d'hygiène.

Pendant les heures d'ouverture au public, les enfants de moins de 10 ans sont admis uniquement accompagnés par une personne majeure en tenue de bain. Ils sont placés sous leur responsabilité et doivent faire l'objet d'une surveillance constante.

AQUAGYM

Mardi* / Jeudi : 10h

Sauf jeudi 15 août. Férié

STRUCTURE GONFLABLE

Lundi, Mercredi et Vendredi* :

14h15 – 15h15

PISCINE ET BIEN-ÊTRE

Lundi 10h-12h30 / 13h30-19h

Mardi 11h-12h30 / 13h30-19h

Mercredi 10h-12h30 / 13h30-19h

Jeudi 11h-12h30 / 13h30-19h

Vendredi 10h-12h30 / 13h30-19h

Samedi 14h - 18h

Dimanche & Férié : 9h -13h / 14h - 18h

SALLE CARDIO

Du lundi au vendredi 10h - 19h

Samedi : 14h - 18h

Dimanche & Férié 9h – 13h / 14h - 18h

*FÉRIÉS ÉTÉ 2024 :

Dimanche 14/07 : 9h-13h / 14h-18h

Jeudi 15/08 : 9h-13h / 14h-18h

STAGE ÉTÉ 2024 DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT :

STAGE RÉFLEXE AQUATIQUE :

Vous souhaitez développer l'éveil aquatique de votre enfant, qu'il s'approprie le milieu aquatique et qu'il apprenne les réflexes de mise en sécurité dans ce milieu?

Stage du lundi au vendredi pour les enfants entre 4 et 6 ans. Séances de 45 minutes

STAGE DE NATATION ENFANT

Stage du lundi au vendredi pour les enfants à partir de 6 ans. Séances de 45 minutes. Initiation / Progression / Evolution / Performance



LA MÉDIATHÈQUE



Médi@thèque
Plougonvelin



DONNER LIVRE COURS À VOS ENVIES

Site internet : www.mediatheque-plougonvelin.fr

Contact : 02 98 38 03 83 / mediatheque@espacekeraudy.com

La Médiathèque Municipale et l'équipe des bénévoles de l'association « Lire chez nous » vous accueillent tout l'été pour... **DONNER LIVRE COURS À VOS ENVIES**

La médiathèque est un lieu public, un service public de la commune, accessible à tous, inscrit ou pas. L'inscription est nécessaire pour les emprunts uniquement.

LE FONDS DOCUMENTAIRE

Un grand choix de documents tant en secteur adulte qu'en secteur jeunesse est à votre disposition. Ce fonds est régulièrement enrichi par de nouvelles acquisitions dans tous les genres.

Découvrez le secteur « **fonds local - Bretagne** », constitué de documents récemment renouvelés. Documentaire, biographie, contes...

Une cabane à lire et un Igloo seront présents tout l'été dans l'espace des enfants pour des moments de lecture intimiste et ainsi profiter des albums BD et romans à disposition dans de confortables conditions.

Retrouver une pause médiathèque **tous les mardis après-midi de 15h à 17h à la plage du Trez Hir** (si les conditions météo le permettent) avec des livres et des revues à nous rapporter ou à mettre en boîte à livres.

**ACCUEIL DU PUBLIC
DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT
Augmentation des horaires d'ouverture**

**du Lundi au Samedi
10h00 à 12h00**

Le retour aux horaires de l'année se fera à partir du lundi 2 septembre

CONDITIONS DE PRÊTS

6 documents par carte, dont 1 nouveauté et 1 DVD pour l'été

Durée de prêts : 1 mois pour livres et revues, 15 jours pour CD-DVD - livre CD

RETOUR DES DOCUMENTS

Une boîte retour extérieure est située à l'entrée de la médiathèque. Accessible 24h/24 et relevée plusieurs fois par jour. Vous pouvez dorénavant rendre vos documents à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.



LA MÉDIATHÈQUE

TARIFS POUR LES VACANCIERS

Inscription valable 4 semaines, avec dépôt d'une caution selon l'abonnement (sans prêt de DVD et sans accès aux ressources en ligne de la Bibliothèque départementale).

Adultes	10 € + caution de 50 €
Famille	14 € + caution de 120 €
Enfant (moins de 16 ans)	Gratuit + caution de 50 €
Etudiant	Gratuit + caution de 50 €
Demandeur d'emploi	5 € + caution de 50 €

ACCÈS À INTERNET

un ordinateur est à disposition à l'accueil de la mairie

La médiathèque est soutenue dans toutes ses actions par l'association de bénévoles « Lire chez nous ».

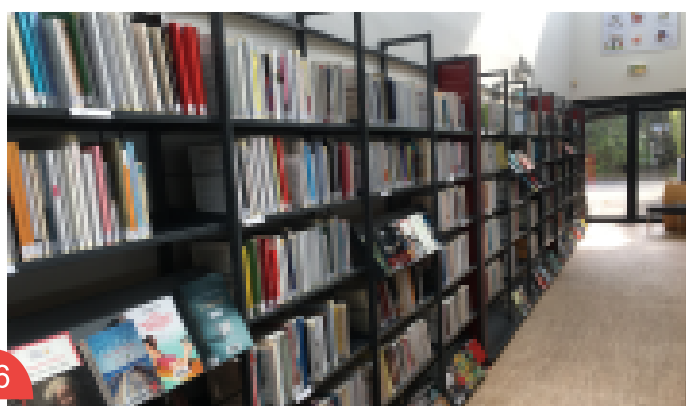


RETROUVEZ TOUTES CES INFORMATIONS SUR LE PORTAL : WWW.MEDIATHEQUE-PLUGONVELIN.FR

(Présentation, actualités, consultation du fonds, des nouveautés et possibilité, pour les lecteurs inscrits, de gérer leurs emprunts).

PROGRAMME D'ACTIVITE :

Mercredi 3 juillet : 10h30, Heure des histoires
Vendredi 12 juillet : 15h – 16h30, Origami saut en longueur
Vendredi 19 juillet : 15h – 16h30, Après-midi jeux de société
Vendredi 26 juillet : 15h – 16h30, Fabrication de bracelet
Vendredi 9 août : 15h – 16h30, Après-midi jeux de société
Vendredi 23 août : 15h – 16h30, Fabrication de bracelet
Vendredi 30 août : 15h – 16h30, Origami Avion + concours



ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE



Accueil de loisirs et périscolaire : rue Mezou vilin. Tél : 02 98 48 27 54
maison.enfance@plougonvelin.fr

VOILÀ L'ÉTÉ !



Après une année bien remplie, voici venues les grandes vacances et ses réjouissances, les animateurs de l'accueil de loisirs ont préparé le programme de cet été.

SÉJOURS

Du 15 au 19 Juillet, 20 enfants prennent la direction du ranch de Calamity Jane dans le Morbihan pour des aventures sur la thématique des amérindiens : poney, veillée au coin du feu...



Du 19 au 23 Aout : cap sur Plounéour-Trez pour 20 enfants qui découvriront les joies du bord de mer, au programme : Tir à l'arc, char à voile ou paddle géant !

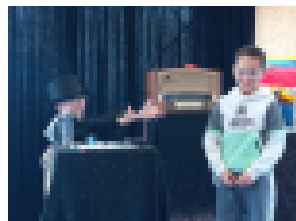
A L'ALSH nous aborderons différents thèmes liés à l'actualité et aux saisons : fêtes maritimes, jeux Olympiques, « tutti frutti » ou encore l'Asie.

Retrouvez nos programmes sur le site de la commune, le portail famille et sur notre page facebook.

Merci de prévoir une tenue adaptée à la météo et aux activités prévues ainsi qu'une casquette, et de marquer les affaires de votre enfant à son nom.

Bon vent à ceux qui nous quittent pour le collège ou un nouvel horizon, bienvenue aux nouvelles familles que nous aurons le plaisir d'accueillir.

Nous pensons déjà à la rentrée, vous recevrez courant août un mail précisant les informations pour cette nouvelle année scolaire.



DES PROJETS

Du changement à venir : 24 bébés feront leur entrée dans les locaux de la nouvelle crèche cet été. L'ancien bâtiment sera alors uniquement dédié à l'accueil de loisirs et périscolaire.

Après des travaux de réaménagement à l'automne, nous pourrons augmenter notre capacité et ainsi accueillir tous les enfants au sein de la maison de l'enfance début 2025.



Bâtiment de la nouvelle crèche en construction

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Inscriptions via le portail famille sur Internet (pour une première inscription, contacter la maison de l'enfance). Facturation selon le quotient familial.

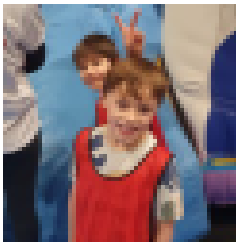
ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

ALSH 3/12 ANS

7h-19h les mercredis et vacances scolaires

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- L'accueil périscolaire est ouvert les jours d'école de 7h à 8h30 et de 16h15 à 19h.
- Facturation au quart d'heure. Goûter offert
- Aide aux devoirs sur inscription (CE1 au CM2, pour les CP à partir de janvier).



BABY-SITTERS

Afin de faciliter la mise en relation entre parents et baby-sitters la maison de l'enfance dispose d'une liste de personnes disponibles pour encadrer des enfants.

Nous contacter par mail pour recevoir la liste ou vous y inscrire.

AIDE AUX DEVOIRS

- L'accueil périscolaire propose une aide aux devoirs gratuite pour les enfants fréquentant la garderie du soir.
- Vous avez du temps libre ? Venez compléter notre équipe de bénévoles !
- De façon régulière ou ponctuelle, les lundis et/ou jeudi de 17h à 17h30 et/ou de 17h30 à 18h.
- Pour les élèves du CP au CM2

Renseignements : 02 98 48 27 54
ou maison.enfance@plougonvelin.fr



JEUNESSE

NOUVEAU À PLOUGONVELIN



ESPACE JEUNES 12/17 ANS

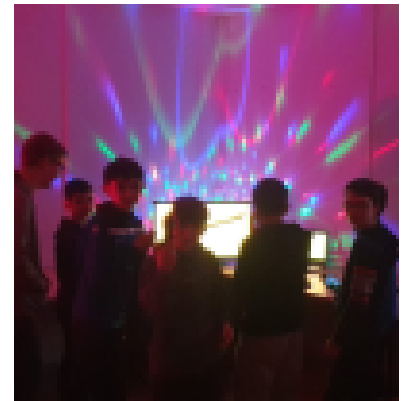
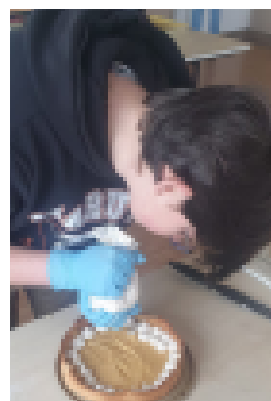
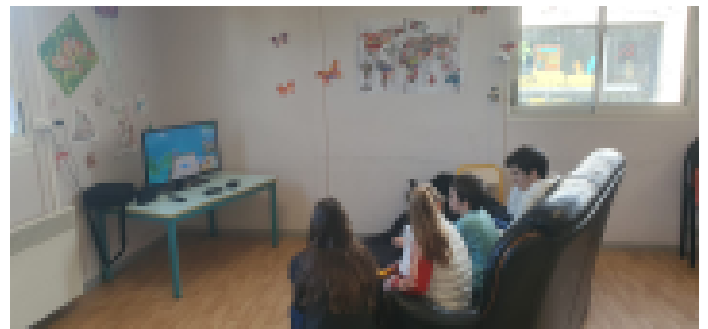
L'accueil jeunes sera ouvert LES LUNDIS ET JEUDIS après-midis de 14h à 17h.

Quand : 08, 11, 15 et 18 juillet ; 12, 26 et 29 août.

Où : Salle Mezou Vilin, place Général de Gaulle (près de la cantine)

Comment : Dossier d'inscription sur place ou à la maison de l'enfance.

Renseignements au 02 98 48 27 54



ACTIVITÉS NAUTIQUES

LE SENTIER SOUS-MARIN, PLAGE DES CURÉS

Le sentier SOUS-MARIN

ZONE PROTÉGÉE, RESPECTONS LA NATURE

A travers un sentier balisé par 5 bouées, la commune de Plougonvelin vous invite à la découverte du milieu et des espèces marines qui peuplent la mer d'Iroise.

Le sentier sous-marin se visite en nageant en surface muni d'un masque, d'un tuba et de palmes. Le plongeur peut visiter une balise éducative et originale mais il a surtout pour vocation d'être un espace pédagogique dédié à tous les passionnés de la mer.

L'anse des curés est un site naturel d'exception à l'échelle régionale. Elle est protégée par le Parc naturel marin d'Iroise, reconnu en tant qu'aire marine protégée. Les bouées balisant le sentier sous-marin ont été créées à partir de matériaux recyclables, à faible impact sur les herbiers de zostères. Elles sont équipées de petites informations qui vous renseignent sur les espèces présentes sur la zone. Le sentier sous-marin n'est pas surveillé. La baignade se fait sous la responsabilité des usagers. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident. Se retirer à l'entrée naturelle.



LE CENTRE NAUTIQUE - PLAGE DU TREZ-HIR

VOILE - NAUTISME EN IROISE

Stages de Voile de 5 demi-journées, de la découverte au perfectionnement, matin ou après-midi. Vous pratiquez au sein d'un groupe encadré par un moniteur expérimenté. Accessibles aux enfants à partir de 4 ans, ces stages offrent la possibilité de pratiquer seul ou entre amis sur un grand choix de supports.

Les différents stages proposés :

- > Jardins des mers (4-5 ans)
- > Moussaillon (6 -7 ans)
- > Matelot (6 -7 ans) Planche à voile, Fun Boat, Trimaran
- > Bosco (8 -10 ans) Planche à voile, Fun Boat, Trimaran
- > Optimist (8 -10 ans)
- > Catamaran enfant T1 (10-13 ans)

- > Catamaran ado/adulte (dès 14 ans)
- > Planche à voile (dès 11 ans)
- > Wingfoil (dès 14 ans) 3 demi-journées définies selon la météo
- > Aviron (dès 12 ans et adulte)
- > Multi-pagaies (12-18 ans) Aviron, Kayak, Paddle

Tél : 02 98 48 22 20

Mail : npi.plougonvelin@ccpi.bzh

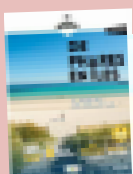
LOCATION DE MATÉRIEL ET COURS PARTICULIERS

Plage du Trez-Hir

Kayak, paddle, catamaran, planche à voile, foil, bateau à moteur

Mail : location.plougonvelin@ccpi.bzh

Tél : 02 98 48 35 10



Pour plus de renseignements concernant les activités, les musées, les animations, l'hébergement... contactez l'Office de Tourisme Iroise Bretagne. Tél : 02 98 38 00 38

ENP

Démocratie ?

Il y a un an, monsieur le maire nous a présenté les propositions de la société mandatée par la municipalité pour préparer l'aménagement du « cœur de bourg ». Ce n'était pas une consultation, juste des pistes de réflexion et le conseil municipal n'a pas été consulté sur les choix qui pourraient être retenus. Pourtant, les travaux sur la place du Général de Gaulle vont démarrer sur la base de cette étude. ENP regrette qu'un projet aussi structurant (qui s'il se poursuit, va jusqu'à la construction d'une nouvelle mairie) puisse être envisagé sans proposition alternative ni consultation des Plougonvelinois.

Piscine

La Treziroise s'enfonce dans une ambiance de fin de règne. Vous avez certainement constaté les problèmes récurrents de chauffage des bassins, la rouille sur la verrière, l'effritement des enduits etc.

Si cette piscine doit rester un produit d'appel pour une commune qui se

veut balnéaire, il est temps de réagir !

Bâtiments du cœur de bourg et rue Saint-Yves

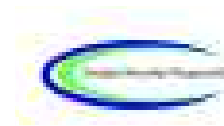
Engager la commune sur un projet largement contesté est une chose, s'assurer que les logements construits sont conformes à un minimum de qualité et d'habitabilité en est visiblement une autre et personne ne s'en soucie. Résultat, certains logements présentent des malfaçons et certaines surfaces destinées aux commerces doivent être remises en conformité.

Le maire nous a également indiqué que la rue Saint-Yves serait rendue à la circulation pour la fin du mois de juin. Mais à quel prix ! En effet, le plan initialement présenté à la population ne correspond plus aux travaux déjà effectués. Ainsi, le nombre places de stationnement prévu a été diminué, les chicanes ne remplissent pas leurs rôles avec des voitures qui peuvent aisément franchir les trottoirs PMR, la piste cyclable ne permet pas aux cyclistes de remonter la rue Saint-

Yves en toute sécurité. Le passage des bus risque d'être plus que laborieux et les conflits entre les usagers de la route nombreux.

Vos élu(e)s Energies Nouvelles Plougonvelin vous souhaite un bel été.

Gwenaëlle RIOUAL, Jocelyne POIRSON, Philippe THOMAS, Pierre-Yves LE DREFF et Pascal LE MOIGNE



CAP Plougonvelin

La démocratie, la loi et la citoyenneté

Après quatre années de mandat, 2024 est une année où les résultats bons ou mauvais commencent à être visibles. Sur la forme, le conseil municipal est une assemblée où les échanges sont globalement apaisés tout en permettant d'aborder franchement les problèmes. Le changement de gouvernance en cours de mandat a permis d'en finir avec les anathèmes de principe et l'intimidation à l'encontre des conseillers de tous bords. Le débat démocratique fait d'avis opposables est donc possible.

Les résultats financiers de ce mandat ont failli être corrects, mais le coût de l'énergie, la tempête et la politique sportive de la majorité ont mis en péril cette belle perspective. Le coût de l'énergie a forcé la mise en place d'une politique plus vertueuse et c'est satisfaisant bien que tout n'est pas compensé.

Une grosse hypothèque financière pèse sur nos équipements : le boulet financier de la piscine est non seulement toujours là mais aucun choix n'a été fait sur le bâtiment qui se dégrade de façon très visible. Quant au complexe sportif c'est bien pire puisque suite au choix de dépenser près d'un million d'euros pour l'un des terrains de foot (contre l'intérêt général et la raison), la commune n'a pu refaire à temps le vieux gymnase qui a été achevé par Ciaran et il est peu probable

que nos clubs disposent d'un nouvel espace couvert avant un bon moment. Où la majorité compte-elle trouver l'important budget nécessaire ? Va-t-elle laisser les choses en l'état avant de passer la main aux prochaines élections ?

En tant qu'opposition, le plus spectaculaire de ce pré-bilan, c'est une série de décisions judiciaires et administratives survenues à la fin du printemps. Comme vous le savez sans doute, l'engagement de Cap Plougonvelin ne se limite pas à notre commune puisque certaines compétences ont été transférées à la CCPI. C'est pourquoi je travaille activement avec le collectif des Citoyens d'Iroise sur les dossiers communautaires, collectif qui regroupe des élus comme moi mais aussi des citoyens mettant à disposition leurs compétences ou leur engagement associatif. Suite à nos travaux et actions, nous avons vu se succéder une condamnation de l'État dans l'affaire « du permis cochon » de Plougonvelin, un rappel aux obligations légales de la CCPI par la CNIL, un jugement du tribunal administratif contre les ruineux travaux de la station d'épuration de Saint Denec (la vice-présidence sur ce dossier est assurée par un élu de Plougonvelin). Cela ne semble d'ailleurs pas tout puisque deux procédures de plaider-coupable s'appliquent à des élus d'autres communes sur notre territoire. Ce qu'il faut

retenir de positif sur cette séquence c'est que contrairement à l'esprit de défaitisme démocratique ambiant, il y a un espoir pour restaurer la démocratie, faire appliquer la loi & respecter l'intérêt général. Nous ne sommes pas condamnés à vivre dans un régime illibéral de passe-droits et d'habitudes politiques coupables.

Le collectif des Citoyens d'Iroise a démontré ici qu'il existe une voie vertueuse. Je plaide auprès de vous pour renforcer cette voie ; plus nous serons nombreux à apporter nos compétences et notre énergie au bon fonctionnement de notre commune, plus la voix de la raison et de l'intérêt général sera entendue et appliquée. Choisissez où vous vous voulez agir mais engagez-vous ! Il s'agit de votre vie, de votre cadre de vie. Aujourd'hui, je suis fier avec les membres de Cap Plougonvelin et des Citoyens d'Iroise d'avoir montré l'exemple. Mais cela sera inutile si une majorité de citoyens ne croit plus à la démocratie et à la loi. Cela ne servira à rien si nous ne sommes pas assez nombreux pour soutenir ces combats.

Rejoignez-nous, aidez-nous à faire vivre notre commune dans le respect de la démocratie.

Philippe RIS, élu Cap Plougonvelin, <https://philippe-ris.fr>

LIRE CHEZ NOUS *partenaire de la médiathèque* ET LES AMIS DE SAINT MATHIEU

Premier défi puzzle de la commune

Samedi 16 novembre à 14h00 à l'Espace Kéraudy.

Inscriptions ouvertes.

Il s'agit de réaliser, en duo, sur un temps donné, un puzzle de 500 pièces, de B. Morinay. Les premiers binômes gagnent un cadeau offert par un de nos sponsors. Goûter offert. Inscription : 16 € par binôme et on repart avec son puzzle.

Attention : nombre de places limité.

Contact : defipuzzleroise@gmail.com.

Tel : 06.15.11.60.10



LA LITTORALE

Concert de Gwennyn : dimanche 1^{er} décembre
à 15h00, à l'Espace Kéraudy

1^{ère} partie : Maxime Piolot. Placement libre

Tarif unique : 18 €. Informations : 06.85.06.80.32

Concert organisé par l'association La littorale.

En 2024, la littorale équipe une chambre stérile dans le service oncologie pédiatrie du CHRU de Brest pour le traitement des enfants atteints de leucémie.

Gwennyn porte en elle un feu créateur, artistique, universel, dépositaire d'une richesse identitaire et culturelle, la Bretagne, qu'elle célèbre tant dans ses albums que sur scène. Ecrit et enregistré durant l'année 2020, son sixième album-studio « Imram » Odysée sort en 2021. Après un passage aux Francfolies et aux fêtes maritimes à Brest cet été. Gwennyn revient à Plougonevelin à l'occasion de la Littorale accompagnée de ses talentueux musiciens. Patrice Marzin (guitare) Ronan Rouxel (violin), Manu Leroy (basse), Yvon Molard (percus.)

En première partie, Maxime Piolot chantera avec 80 enfants des deux écoles de Plougonevelin.



STAGE BIEN ÊTRE KIDS-ADOS

6-11 ANS - 12-15 ANS

- Écllosion du 01/07 au 05/07 (exclus ados) et 08/07 au 12/07 (exclus kids)**
Cap sur un été en couleur, monte le son, braye ton corps, développe ton lâcher prise
- Métamorphose du 15/07 au 19/07**
Découvre tes pouvoirs intérieurs, développe ta confiance en toi, change ton regard
- Emoticap du 22/07 au 26/07**
Apprends à gérer tes émotions, ton stress et surtout développe ton empathie
- Arborescence du 29/08 au 30/08**
Sois à l'aise dans ton corps, braye dans tous les sens avec la découverte de tes 5 sens
- Reconnecte du 26/08 au 30/08**
Reconnecte toi, améliore ton organisation, ton sommeil, et ta concentration

RESERVATION

sur ressourcesvous29@gmail.com
Stage de lundi au vendredi de 10h à 13h00
12€ par enfant + 5€ d'adhésion à l'association
RESSOURCES VOUS 29, Salle Kersalec ou Hôpital

FORUM et BOURSE D'ÉCHANGE des ASSOCIATIONS 2024

samedi 31 août 2024

de 13h30 à 17h00

Espace Kéraudy - Rue du Stade

